

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE  
D'OLORON-SAINTE-MARIE – PYRENEES-ATLANTIQUES**

❧❧❧

**SÉANCE DU 28 SEPTEMBRE 2017**

❧❧❧

**Présents :**

M. Hervé LUCBÉREILH, Maire, Président,  
M. Daniel LACRAMPE, M. Gérard ROSENTHAL, M. Pierre SERENA,  
M. Jean-Jacques DALL'ACQUA, Mme Rosine CARDON,  
Mme Denise MICHAUT, M. Clément SERVAT, Adjoints,  
Mme Henriette BONNET, Mme Maïté POTIN, Mme Aracéli ETCHENIQUE,  
M. André LABARTHE, M. Michel ADAM, M. Jacques NAYA,  
Mme Patricia PROHASKA, M. André VIGNOT, Mme Carine NAVARRO,  
M. David CORBIN, Mme Ing-On TORCAL,  
Mme Marie-Lyse GASTON, M. Jean-Etienne GAILLAT,  
Mme Aurélie GIRAUDON, M. Robert BAREILLE, Mme Anne BARBET,  
M. Patrick MAILLET.

**Délégations de vote :**

Mme Maylis DEL PIANTA donne pouvoir à M. David CORBIN.  
Mme Dominique FOIX donne pouvoir à M. Daniel LACRAMPE.  
M. Didier CASTERES donne pouvoir à Mme Carine NAVARRO.  
Mme Valérie SARTOLOU donne pouvoir à M. Michel ADAM.  
Mme Leïla LE MOIGNIC-GOUSSIES donne pouvoir à Mme Denise MICHAUD.  
M. Francis MARQUES donne pouvoir à M. Pierre SERENA.  
M. Bernard UTHURRY donne pouvoir à M. Jean-Etienne GAILLAT.  
M. Jean-Pierre ARANJO donne pouvoir à Mme Marie-Lyse GASTON.

❧❧❧

**18 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES**

Sur rapport de Monsieur Pierre SERENA, et sur proposition de Monsieur le Maire,

**LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,**

- **VOTE** les subventions exceptionnelles ci-après :

**1 000 €** à l'association « TERRES DE MEMOIRE(S) ET DE LUTTE(S) » pour l'organisation d'expositions et de conférences sur le thème de « l'histoire de la santé d'hier à aujourd'hui dans le Haut-Béarn ».

**862 €** à l'association « AMICALE DES SAPEURS POMPIERS D'OLORON » pour l'achat de tenues vestimentaires pour les stagiaires scolaires accueillis au Centre de Secours d'Oloron, dans le cadre du projet jeunesse.

**5 000 €** à l'association « COURIR A OLRON » pour une aide à l'organisation du semi-marathon 2017.

**10 800 €** à l'association « F.C. OLORON BEARN » pour permettre au Club de Foot de se doter des matériels nécessaires à son bon fonctionnement et engager les dépenses nécessaires aux équipes sportives.

**1 000 €** à la « FONDATION DE FRANCE » pour aider les victimes des Antilles (Iles de Saint-Martin et de Saint-Barthélemy) particulièrement touchées par l'Ouragan IRMA.

Ainsi délibéré à OLORON-Ste-MARIE, ledit jour 28 septembre 2017.  
Suivent les signatures.-

AFFICHE LE 06/10/2017

LE MAIRE,



Hervé LUCBÉREILH



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 05/10/2017
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 05/10/2017